

Bienvenue dans le monde du capital à risque « social »

BNP Paribas Fortis lance son premier « social impact bond » en Flandre. Un produit financier dont la performance est conditionnée à son impact positif sur la société. Une démarche quasi inédite chez nous.

AMANDINE CLOOT

C'est un produit financier, structuré, complexe. Emis, parmi tant d'autres, par une grande institution bancaire. Mais il est pourtant totalement à part dans son portefeuille : sa raison d'être n'étant pas « le pur rendement ». Le mécanisme d'un « social impact bonds » (SIB) - BNP Paribas Fortis vient de lancer son premier « bébé » au nord du pays - est donc assez inédit pour qu'on vous l'explique.

Comme son nom l'indique, un SIB a pour but de générer « de l'impact positif » dans la société. Là où la performance est souvent mesurée sur les marchés financiers, ici on ira donc la chercher sur le terrain, dans la « vraie vie ».

Pour que le produit fonctionne, il faudra cependant impérativement plusieurs types d'acteurs autour de la table.

Un représentant du secteur bancaire d'abord qui, grâce à son expertise, pourra « structurer » l'instrument. En l'occurrence, ici, BNP Paribas Fortis et sa maison mère, BNP Paribas. Cette dernière ayant un peu d'expérience en la matière puisqu'elle en est à son dixième SIB émis dans le monde (pour un total en portefeuille de 30 millions d'euros, le segment étant encore « expérimental » à ce jour).

Comme son nom l'indique, un SIB a pour but de générer « de l'impact positif » dans la société. Là où la performance est souvent mesurée sur les marchés financiers, ici on ira donc la chercher sur le terrain, dans la « vraie vie ».

Ensuite, des investisseurs privés. Dans le cas présent, encore une fois, BNP Paribas Fortis (sur fonds propres), un fonds dédié au segment créé par BNP Paribas, la fondation du groupe immobilier Besix et Labido Invest (filiale du groupe flamand Boss Paints) ont injecté ensemble 1,7 million d'euros.

Une somme qui sera allouée à un projet à finalité sociale innovant, la troisième roue du carrosse. En l'occurrence, le programme « Back on track », développé par l'ASBL Oranjehuis, qui vise à accompagner vers un hébergement durable des jeunes de Flandre-Occidentale en situation précaire qui risquent, sans aide, de se retrouver sans abri.

L'ASBL se charge du travail sur le terrain. Mais c'est bien un acteur public qui garantit en cas de réussite - si un certain pourcentage des jeunes a, à terme, intégré un logement, par exemple - le remboursement du « prêt » aux investisseurs privés. Assorti d'intérêts. Ici le gouvernement flamand par le biais de son agence dédiée « Opgroeien ».

Une performance sociétale

Intérêt de la manœuvre ? Pour la structure publique, la délocalisation du risque. Voire des économies sensibles à la clé. Si le social impact bond réussit « pleinement » - le programme « Back on track » durera trois ans et concernera 113 jeunes -, 3,8 millions d'euros de dépenses (globales, on parle bien de prévention) pourraient être économisés. Pour les investisseurs privés, un taux d'intérêt et donc bien un rendement financier. Très raisonnable cependant. « On ne peut pas encore communiquer les détails du projet. Mais, dans le cadre de SIB menés en France, le taux de rendement interne maximum, en cas de surperformance des indicateurs décidés en amont, se situe entre 2 et 6 %. C'est peu compte tenu du risque de perte totale du capital investi », assure Maha Keramane, à la tête du segment « social business » et microfinance de BNP Paribas.

Bien sûr, les indicateurs « décidés en amont » sont spécifiques à chaque SIB. Et toujours non financiers. Pour le projet d'Oranjehuis, des pourcentages de réussite par phase (accompagnement, logement, mise à l'emploi...) condi-



tionnent une partie du montant à rembourser assortie d'un taux d'intérêt, qui fluctue lui aussi en fonction du niveau d'objectifs atteints. Un évaluateur externe et indépendant chargé de mesurer la performance est donc impératif (une équipe de chercheurs de la KU Leuven a été mandatée).

Le choix du programme à financer est également crucial pour assurer un minimum de « sécurité » au produit. « L'ASBL doit avoir une certaine maturité opérationnelle, être capable de collecter et d'analyser les données qu'elle produit et évidemment proposer un programme innovant axé sur la prévention », cadre Eefje Vanderlinden, projet manager pour la responsabilité sociétale chez BNP Paribas Fortis.

De la philanthropie un peu rémunératrice, en quelque sorte ? « Non, du capital à risque social », rétorquent les banquiers en charge.

Le programme « Back on track », développé par l'ASBL Oranjehuis, vise à accompagner vers un hébergement durable des jeunes de Flandre-Occidentale en situation précaire qui risquent, sans aide, de se retrouver sans abri. © PHOTO NEWS.

3,8

En millions d'euros, c'est la somme minimum qui pourrait être économisée par les pouvoirs publics flamands si le « social impact bond » émis par BNP Paribas Fortis est une réussite.

Les Amérindiens changent la donne énergétique

Les Amérindiens bloquent depuis près d'un mois les voies ferrées du Canada pour protester contre des projets pétroliers et gaziers sur leurs terres. Avec succès...

LUDOVIC HIRTZMANN
CORRESPONDANT À MONTRÉAL

Les groupes écologistes ont, sans grand succès, milité pendant des années pour que le gouvernement fédéral renonce à des projets pétroliers et gaziers polluants. Il n'aura fallu que quelques semaines de mobilisation et de blocages des voies ferrées du pays par quelques tribus amérindiennes pour réussir là où les militants et les politiciens écologistes ont échoué. La semaine dernière, la société Teck Resources de Vancouver a renoncé à Frontier, un mégaprojet pétrolier controversé de 20,6 milliards de dollars en Alberta. Selon la direction de l'entreprise, la pression des groupes autochtones l'a menée à cette décision.

Depuis la fin 2018, une tribu du nord de la Colombie-Britannique, les Wet'suwet'en, s'oppose à la construction d'un gazoduc sur leurs terres. Ce projet de 6,6 milliards de dollars est porté par la société Costal GasLink. A la fin janvier de cette année, plusieurs tribus ont commencé à bloquer les voies ferrées du Canada par solidarité avec les Wet'suwet'en. Depuis un mois, dans un pays très dépendant du transport ferroviaire, plus aucun train ne circule, soit environ 20 milliards de dollars de marchandises non transportées en février.

Si les Amérindiens se sont ligüés contre Costal GasLink, cela a été aussi le cas contre Teck Resources. Quel symbole ! Frontier devait être le plus vaste projet de pétrole des sables bitumineux jamais réalisé à ce jour au Canada. S'il avait été approuvé, il se serait étendu



sur une superficie comprise entre 14.000 et 24.000 hectares au nord de Fort McMurray, la Mecque du pétrole canadien.

Pour faire pencher la balance en sa faveur, Teck avait promis la création de 7.000 emplois pour l'aménagement du site, puis de 2.500 emplois en temps normal, nécessaires pour l'extraction de 260.000 barils par jour. Selon l'entreprise, le gouvernement devait percevoir 70 milliards de dollars de redevances pendant 41 ans, la durée d'exploitation du site. Si Teck a juré ses grands dieux qu'il comptait respecter l'environnement, la rhétorique pétrolière n'a guère convaincu ses opposants. Le projet était situé à proximité d'un immense parc naturel. Sa réalisation aurait détruit des milliers d'hectares de milieux humides et aurait eu un impact majeur sur les populations autochtones et la faune.

Les conséquences d'un revirement inattendu

Justin Trudeau devait trancher avant la fin février pour autoriser ou non Frontier. Avec deux conséquences : donner

au monde l'impression que le Canada veut encore respecter ses engagements climatiques et tenter de gagner le puissant vote écologiste. Ou perdre le vote de l'Ouest canadien.

L'effet de la crise amérindienne dépasse le seul blocage temporaire de l'économie. Il pourrait impacter le futur pétrolier du Canada

Pour Justin Trudeau, mais aussi tous les futurs dirigeants canadiens, le dilemme était terrible. Le seul secteur de l'énergie, sans compter les autres ressources naturelles, représente 11 % du PIB canadien, ainsi que près de 850.000 emplois directs et indirects. Le Canada est le quatrième pays producteur de brut, un pétrole sale, issu des sables bitumineux. A ceci près que les manifestations de Amérindiens et les procès fréquents de ces derniers contre les sociétés pétrolières, combinés à des prix du brut désespérément bas, font

fuir désormais les investisseurs pétroliers tels Suncor ou Imperial oil. La liste est longue. Selon la chaîne de télévision Canadian Broadcasting Corporation (CBC), plus d'une trentaine de milliards de dollars de capital étranger ont fui le Canada ces cinq dernières années par peur de procès avec les autochtones.

L'abandon de Frontier et peut-être de Costal GasLink semble marquer le coup de grâce. L'impact de la crise amérindienne dépasse le seul blocage temporaire de l'économie. Il pourrait impacter le futur pétrolier du Canada. Personne, il y a encore un mois, n'aurait misé un dollar sur la fin de Frontier.

S'il est encore trop tôt pour déterminer si cela modifiera le rapport du Canada face aux changements climatiques, le professeur de la Calgary School of Business, Harrie Vredenburg, a confié récemment à la CBC : « Il se passe que des investisseurs ou directeurs de compagnies comme Teck disent : « Ce n'est pas le genre d'endroit (le Canada) où nous voulons investir », et de conclure : « Il s'agit là d'une sérieuse crise existentielle pour ce pays. »

Il n'aura fallu que quelques semaines de mobilisation et de blocages des voies ferrées du pays par quelques tribus amérindiennes pour réussir là où les militants et les politiciens écologistes ont échoué.

© REUTERS.

70

Selon l'entreprise Teck, le gouvernement devait percevoir 70 milliards de dollars de redevances pendant 41 ans, la durée d'exploitation du site.